

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Mardi 12 février 2019**

**Séance N°3**

- *Nombre de présents : 20*
- *Quorum : 13*

**Ordre du jour :**

- ① **Fonctionnement de l'établissement**
  - *DGH 2019/2020*
- ② **Voyages**
- ③ **Informations**
  - *Contrats et Conventions*
- ④ **Questions diverses**

	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
<b>MEMBRES DE DROIT</b>				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			Arrivée à 17h50
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
<b>PERSONNALITÉS</b>				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB (membre consultatif)		✓	✓	
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau	✓			
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général	✓			
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique		✓	✓	
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION</b>				
Mme BODAR Florence	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
M. ARAM Hervé	✓			
M. MOURGUIART Alain	✓			
Mme LASSERRE Nadège	✓			
Mme OLINET Claire	✓			
M. IRAMUNO Aurélia (membre suppléante)				
Mme BERTAGNOLIO Cécile (membre suppléante)				
Mme BOUBEE Marie-Eve (membre suppléante)				
Mme ELISSONDO Pascale (membre suppléante)				
Mme MURO Patricia (membre suppléante)				
Mme CAUWEL Karine (membre suppléante)				
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.</b>				
Mme BELAUBE Maritxu				
Mme CAUHAPE Béatrice				
Mme DUBOS Véronique (membre suppléante)	✓			
Mme GRANGE Isabelle (membre suppléante)	✓			
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES</b>				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			Arrivée à 17h38
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			Arrivée à 17h38
M. DUPUY Jean-Marie (APA)		✓	✓	
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme VINCHES Sandrine (FCPE)	✓			
Mme CAMOUSEIGT Marion ()				
Mme CAZENAVE Virginie ()	✓			
M. GEYER Frédéric ()	✓			
Mme METREAU Conchita ()				
M. PINOT Jean-Baptiste ()				
M. QUINTAL Philippe ()				
<b>REPRÉSENTANTS DES ELEVES</b>				
Mlle MASSIAS Sasha				
M. OLIVIER Léonard	✓			
Mlle ANDRE Julie (membre suppléante)				
M. ROUDON Nathan (membre suppléant)				

Le secrétariat de séance est assuré par Mme LASSERRE Nadège (enseignante).

Le Principal souhaite la bienvenue au membre de l'assemblée et excuse M. DUPUY, retenu par ses obligations professionnelles.

17 membres du Conseil d'administration sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'administration peut délibérer.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h37.

17h40 : Arrivée de Mme MINGOULO, 18 membres sont maintenant présents.

M. CECCHETTI propose d'adopter de modifier l'ordre du jour et propose d'ajouter un point concernant l'autorisation de recrutement de personnels AESH.

La modification de l'ordre du jour est adoptée au :

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 18**

<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité des 18 votants.**

**L'ordre du jour devient alors :**

- ① **Autorisation de recrutement de personnels AESH**
- ② **Fonctionnement de l'établissement**
  - **DGH 2019/2020**
- ③ **Voyages**
- ④ **Informations**
  - **Contrats et Conventions**
- ⑤ **Questions diverses**

M. CECCHETTI propose d'adopter le compte-rendu du CA du Jeudi 29 novembre 2018 :

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 18**

<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**Le compte-rendu du CA du Jeudi 29/11/2018 est adopté à l'unanimité des 18 votants.**

## ① AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE PERSONNELS AESH

- **Mme Bergeon** demande à faire une remarque. Elle a assisté à une réunion de l'association Chrysalide. Elle souhaite féliciter les enseignants et la direction de Boucau pour leur aide.

- **M. Cecchetti** abonde dans son sens. Il félicite les enseignants et l'infirmière qui ont la faculté de détecter les élèves et de mettre en place des aménagements appropriés rapidement. Il souligne également la chance d'avoir la présence du Dr Capdasque à chaque cellule de veille permettant ainsi une validation rapide des PAP.

Tout ceci dans le but d'aider au mieux les parents.

M. CECCHETTI propose de voter l'autorisation à recruter des personnels AESH.

**Vote** ➔ **Nombre de votants : 18**

<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**L'autorisation est adoptée à l'unanimité des 18 votants.**

## ② FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### ➤ **Dotation Horaire Globale : répartition**

M. CECCHETTI rappelle que la ventilation qu'il va proposer a été travaillée en Conseil Pédagogique, puis en Commission Permanente. Il commence sa présentation en s'appuyant sur deux documents.

La prévision 2019/2020 annonce 276 élèves (74, 70, 70, 65) donc 31 élèves de moins qu'en septembre dernier. Aujourd'hui, sont comptabilisés 288 élèves au collège.

- **Mme Bodar** demande sur quelle base travaille l'I.A. M. Cecchetti répond qu'il se base sur les pourcentages de la réorientation en 4ème de l'an passé (16 départs vers la DIMA, la prépa-pro...) et d'autres critères. Il espère le maintien des effectifs de 3ème notamment grâce aux arrivées depuis septembre.

- **Mme Bergeon** rappelle qu'il était question de la refonte de la carte scolaire au moment des constructions vers Sainstantan (Bayonne) et demande pourquoi cela n'a pas été fait ? M. Cecchetti ne sait pas et se pose des questions sur le statu quo des effectifs.

- **Mme Mingouolo** évoque les déménagements de certains appartements du Bas Boucau vidés au profit d'autres logements sociaux. Ce ne sont donc pas des arrivées.

- **M. Cecchetti** souligne le côté positif de travailler dans une petite structure.

A partir de ce constat, M. Cecchetti énumère les horaires réglementaires par matières et par divisions (324h). A ces horaires, on ajoute le complément horaire (36h). La DGH accordée est alors de 360h.

- M. Cecchetti rappelle le passé de l'établissement, classé en REP il y a peu et lit son courrier à l'I.A. pour obtenir plus de moyens.

### **17h54 : arrivée de Mme Dufour**

- M. Cecchetti avait demandé 385h, comme l'an passé, mais après le dialogue de gestion, ont été accordées 365h. Cette diminution de la DGH serait liée à la situation économique et au coût du renforcement des enseignements dans le primaire des zones prioritaires.

### **18h : arrivée de Mme Dezest**

- Les objectifs du chef d'établissement sont de garder les postes et les doublages des classes. Exemples en français, anglais, sciences-physiques, histoire-géographie, mathématiques, technologie et SVT.

- Mme Vinches demande s'il y aura 2 groupes de latin l'an prochain. Pour l'instant, on part sur 2 groupes

à 1h30 au lieu de 2h. M. Cecchetti préférant garder des moyens pour le dédoublement en français.

- M. Cecchetti nous informe qu'un appel de l'I.A aujourd'hui confirme la dotation de 5h.

Il explique le principe de l'IPS. Cet indice va de 75 à 150. Le collège est à 104, Marracq à 114, Camus à 84 et les établissements de Biarritz à 118.

Le collège est au 18ème/42 rang départemental. Plus on se rapproche de 1, plus on obtient des moyens.

- Les résultats du collège sont excellents (DNB, orientation...), ce qui pousse peut-être l'I.A. à diminué les moyens.

- L'équipe pense quant à elle que c'est grâce aux moyens accordés par le passé que les résultats sont bons.

- M. Cecchetti rappelle que la dotation n'est pas satisfaisante et qu'il aura besoin de plus de budget pour maintenir les différents ateliers, dispositifs existants. (Clubs théâtre, mangas...) l'an prochain. Autofinancés cette année, ils pourraient disparaître à la rentrée 2019 faute de moyens. L'idéal serait qu'en juin, les 15h demandées soient enfin accordées.

- L'enveloppe « Devoirs faits » pour l'année 2018/2019 est de 201h.

**M. Aram présente une motion qu'il lit à l'assemblée. Il revient sur les baisses successives de la DGH et dénonce la « gestion de la misère ». Il évoque également le courrier envoyé par l'équipe à l'I.A. le 11 février 2019.**

**Les parents souhaitent se joindre à la signature de cette motion.**

Monsieur le Principal d'adopter la ventilation de la DGH :

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**La répartition de la DGH est adoptée à l'unanimité des 20 votants.**

### **3** VOYAGES

Monsieur CECCHETTI présente une modification du budget liée à l'ouverture à plus d'élèves et à un accompagnateur supplémentaire.

La participation des familles passe de 417€ à 390€ par élève et le don du FSE sera de 1590€.

- M. Geyer demande qui sont les accompagnateurs. L'équipe répond qu'il s'agit des 2 collègues d'anglais, de Mme Meurisse, de Mme Ciprès (l'infirmière) et de Mme Bodar.

- M. Cecchetti précise que les 16 élèves qui ne participent pas au voyage, seront regroupés et auront un EDT spécifique lors de cette semaine.

Monsieur le Principal propose d'adopter la nouvelle participation des familles

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**La participation des familles est adoptée à l'unanimité des 20 votants.**

Monsieur le Principal propose de voter l'acceptation du don du FSE

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le don du FSE est adopté à l'unanimité des 20 votants.***

#### **4** CONTRATS ET CONVENTIONS

##### **➤** Gestion des CAE-CUI

La gestion des contrats CAE-CUI est transférée du Lycée St CRICQ de PAU au Lycée CANTAU d'ANGLET. Une nouvelle convention doit être adoptée.

Monsieur le Principal propose d'adopter cette nouvelle convention :

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***La convention est adoptée à l'unanimité des 20 votants.***

##### **➤** Convention SDEPA

Monsieur le Principal propose de renouveler les contrats avec la SDEPA, pour une période de 3 ans, concernant le Gaz et l'Electricité.

Monsieur le Principal propose d'adopter le renouvellement des contrats :

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le renouvellement des contrats est adopté à l'unanimité des 20 votants.***

Mme Bergeon demande si leurs tarifs sont préférentiels et si les interlocuteurs sont locaux. Mme Bou et M. Cecchetti le confirment.

##### **➤** Convention AGAPRO

Madame BOU précise que la précédente équipe de direction avait fait appel à ce groupement d'achat pour les consommables proposés à tarifs préférentiels, sans pour autant adopter une convention.

M. GEYER rappelle que M. MARTIN, élu départemental en avait parlé et demande si certains produits sont locaux et/ou Bio. Mme BOU lui confirme.

Monsieur le Principal propose de l'autoriser à signer cette convention :

**Vote** ☞ **Nombre de votants : 20**

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***La signature de la convention est adoptée à l'unanimité des 20 votants.***

► DBM pour info - Projet Beijhnos – Projet « A nous l'Europe »

Le matin, une association interviendrait dans l'établissement pour animer 2 ateliers (1 exposition photos sur l'immigration portugaise et 1 rencontre avec les 4 musiciens)

Concert le soir (18h)

- M. Aram demande à Mme Dufour si la mairie disposerait de coordonnées d'associations, d'archives sur cette immigration. Elle lui conseille de se rapprocher de Mme Luc à la bibliothèque.

- Concernant le financement de ce projet, Mme Bou lui annonce que M. CECCHETTI a sollicité le département pour pouvoir utiliser un reliquat d'une action de l'année précédente, soit 180€. La réponse est positive.

Ces 180€ seront alors utilisés pour financer le projet de M. ARAM.

**5 QUESTIONS DIVERSES**

Question des parents au sujet de l'ouverture de l'établissement plus tôt par temps de pluie. M. Cecchetti explique que lors des intempéries, l'assistant d'éducation de service ouvre le portillon dès 7h30 et les élèves peuvent s'abriter sur le parvis, entre les deux portails.

Les agents soulignent les problèmes que pose la terre notamment au self. Des pistes sont envisagées comme celle de faire faire un devis par un paysagiste pour des caillebotis.

Avant de lever la séance Monsieur le Principal souhaite donner quelques informations aux membres du CA et annonce :

- Du 11 au 15 mars, semaine du CESC. Des actions seront menées sur tous les niveaux. Cela représente 150h d'interventions.
- Le 11 mars, participation des 3B au rallye mathématiques. Les élèves devront résoudre 12 énigmes en temps limité, surveillés par un enseignant du lycée.
- Le 12 mars, « Jazz in school » et visite des CM2.
- Du 18 au 23 mars Semaine de la presse
- M. Cecchetti a pris contact avec l'association « Savoir être et vivre ensemble » dans l'idée d'organiser 2 soirées à destination des parents. Communication auprès des parents et attente des retours. Première date envisagée le 2 avril. Financement avec la mallette des parents.

M. Cecchetti remercie l'assemblée et lève la séance à 18h50.

Le Secrétaire de séance



Nadège LASSERRE

Le Principal



The stamp is circular with the text 'COLLEGE HENRI BARBUSSE' around the top edge and 'LE PRINCIPAL' around the bottom edge. In the center, there is a stylized logo consisting of the letters 'HB' inside a circle.

Marcel CECCHETTI